



INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION

Statuts consultatifs auprès du Conseil Economique et social des Nations Unies (ECOSOC)
et du Conseil de l'Europe

HISTORIQUE ET BUTS

L'International Police Association regroupe, à travers le monde, les fonctionnaires et agents ayant missions de police en activité ou en retraite, sans distinction de grade, de sexe, de langage, de religion ou d'opinion. A ce jour, 59 pays, totalisant plus de 320.000 membres, ont constitué une section nationale.

La section française de l'International Police Association a vu officiellement le jour, le **18 septembre 1953**, immédiatement après celles de la Hollande et de la Belgique ; la création proprement dite de l'association revenant à la Grande-Bretagne, section fondatrice officiellement déclarée le **1^{er} janvier 1950**.

Organisée en association déclarée conformément à la loi de 1901, la section française compte actuellement plus de 7 000 membres. Ses adhérents, actifs ou retraités, appartiennent ou ont appartenu à des services ou institutions ayant missions de police.

Son siège social est situé au **Ministère de l'Intérieur**, salle "Maurice Galibert"
28, avenue de Friedland - 75008 PARIS - Tél. : 01 49 27 35 62 - Fax : 01 49 27 37 72

Ses objectifs fondamentaux résident essentiellement dans l'établissement, entre tous ses adhérents :

- de rapports d'ordre culturel concernant toutes les activités susceptibles d'élargir le champ de la connaissance ;
- de liens de solidarité et d'entraide dans le cadre des objectifs sociaux de son ressort ;
- d'échanges d'informations professionnelles dans toute la mesure où ils ne gênent pas l'exécution des tâches incombant aux organisations professionnelles de police existantes, et la participation à des séminaires internationaux organisés au château de Gimborn (Allemagne).

En conséquence et dans une harmonieuse communion d'idée et d'action avec toutes les autres sections nationales, la section française, de façon constante et progressive, s'est proposée :

- de créer et d'entretenir des liens d'amitié entre ses membres et avec tous les adhérents de l'**I.P.A.** ;
- de faire naître et de développer chez eux la vocation permanente de soutien mutuel ;
- de faciliter les contacts entre les policiers des différents pays, en contribuant, de la sorte, à l'amélioration et à la normalisation des rapports qui existent entre la police et le public et que favorisent des activités sociales, culturelles, sportives etc..;
- d'assurer les échanges de correspondances, de vacances entre familles de policiers, entre enfants d'âge scolaire et universitaire;
- d'organiser des voyages d'étude en vue du perfectionnement professionnel et culturel des adhérents ;
- de participer, de façon dynamique et objective, à toute entreprise ayant pour mission d'unir tous les policiers du monde dans un sentiment de compréhension réciproque et de mutuelle camaraderie concrétisé par la devise espérantiste de l'**I.P.A.**

"SERVO PER AMIKECO" (Servir par l'Amitié).

Le Bureau National, quant à lui, sans délaissier pour autant la tâche spécifiquement administrative au bénéfice de la section française dont il a recherché sans cesse la vigueur et l'accroissement en lui assurant les bases les plus solides, s'attache à œuvrer également sur les plans culturel, social et professionnel. Il coordonne et stigmatise l'action des délégations départementales dans le cadre de notre triptyque fondamental.

Voilà résumés, les objectifs de la section française de l'**I.P.A.** et les espérances qu'elle caresse pour l'avenir et qu'elle souhaite voir réaliser en récompense des inlassables efforts qu'elle a consentis pour un renom toujours plus grand de l'association et, à travers celle-ci, des institutions policières.

Son action ne circonscrit pas cependant aux frontières du pays. Insérée dans un groupement de caractère international, elle en épouse les préoccupations et en satisfait les exigences. Elle participe régulièrement, fidèle à son engagement de "Servir par l'Amitié" hors des limites de l'hexagone et en toute modestie, à des opérations internationales sociales ou culturelles amples.

Enfin la section française tâche, chaque jour davantage, de consolider ses assises, d'étendre son rayonnement par un recrutement croissant de qualité et par l'encouragement d'un sentiment de fraternité et de dévouement entre ses membres. Elle construit au quotidien les termes du contrat moral souscrit à sa fondation.

JANVIER 2006



INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION

Statuts consultatifs auprès du Conseil Economique et social des
Nations Unies (ECOSEC)
et du Conseil de l'Europe

QU'EST-CE QUE L'I.P.A. ?

L'I.P.A. (International Police Association) est :

- La plus grande association internationale de Police, avec plus de 320.000 membres répartis actuellement dans 59 pays, avec un Bureau Exécutif International assisté de bureaux nationaux dans chaque état membre.
- Organisée, en France, en association déclarée conforme à la Loi du 1er juillet 1901. Ses adhérents appartiennent aux forces chargées de la Sécurité Publique, qu'ils soient en activités ou à la retraite.
- La seule organisation professionnelle internationale de forces chargées de la Sécurité Publique excluant, sans distinction de grade, de sexe, de race, de couleur, de langue ou de religion, toutes attaches politiques ou syndicales.

QUE VEUT L'I.P.A. ?

- Resserrer les liens d'amitié, de coopération et d'entraide entre agents chargés de la Sécurité Publique.
- Encourager l'échange d'expériences et de connaissances professionnelles sur le plan national et international.
- Enrichir le savoir de ses membres, par des rencontres à caractère culturel et éveiller la compréhension mutuelle face aux problèmes les plus divers.
- Participer, dans le cadre de ses possibilités, aux activités à caractère social.
- Collaborer à une meilleure entente entre les peuples dans un esprit largement démocratique.

QUE PEUT OFFRIR L'I.P.A. ?

- Un programme varié de séminaires au Centre International d'Etudes et de Formation du château de Gimborn. (Allemagne)
- Un encouragement à compléter les connaissances culturelles et professionnelles par des contacts nationaux et internationaux, sur les cinq continents.
- Des voyages d'études ayant un rapport avec les systèmes de police dans les divers pays.
- Une rencontre internationale annuelle de la jeunesse réservée aux enfants de membres I.P.A..
- Des séjours de vacances dans les maisons reconnues et gérées par l'I.P.A..
- De multiples informations, tant sur le plan régional que national, au moyen de fascicules ou magazines I.P.A..
- Une assistance aux policiers et leurs familles, en France ou à l'étranger, dans des cas biens déterminés.
- La possibilité d'observer l'activité des services de police, en France ou à l'étranger.

JANVIER 2006